



MAIRIE
01470 BRIORD

Le 09 mars 2022

REVISION DU PLU

Réunion n°9 - réflexions sur le projet communal - 08 mars 2022

217 rue Marcoz,
73000 Chambery
vincent.biays@orange.fr
06 80 01 82 51

Siret 335 214 698 0007B
APE 742A

Participants : M BLANC (Maire) - M SAINT-POL, M LAGRUT, M MERLE, M ALONZI,
Mme CURTET
M. JOLIVET (agence 01)

VB présente une carte de synthèse des orientations générales du PADD. Il rappelle la nécessaire cohérence entre le PADD et les règlements graphique et écrit du PADD. Toutes les orientations du PADD doivent trouver une déclinaison réglementaire ... et toute règle doit trouver sa justification dans le PADD. La carte sera complétée par les orientations environnementales (en attente des données Ecotope).

M. le Maire demande s'il est possible d'avoir une photo aérienne plus récente car il manque beaucoup de constructions notamment à Vérizieu. Voir sur le site de l'IGN.

Les discussions s'orientent sur l'identité que l'on veut privilégier pour la commune. M. Merle déplore une évolution récente vers des formes d'habitat péri-urbain qui ne sont pas forcément très bien intégrées au village : parcelles trop petites, espaces verts trop réduits, hauteurs trop faibles ... En rupture avec les formes d'habitat traditionnel.

Les élus confirment leur souhait de préserver l'identité rurale de la commune. VB précise que cet objectif devra être décliné réglementairement : préservation des espaces verts interstitiels du tissu urbain, surface suffisante d'espaces verts dans les nouvelles constructions isolées et dans les opérations structurantes (secteurs de projet), hauteur minimum des constructions ...

Débat sur le secteur d'en Joyans : périmètre archéo sur la parcelle 294, prévoir une opération pour le logement des seniors (proximité des commerces et services), hauteur des constructions de R+1 à R+2.

Prochaines réunions :
- Le 05 avril à 17h30
- Le 05 mai à 17h30
- Le 16 juin à 17h30

Vincent BIAYS

- Espace agricole ordinaire
- Espace agricole stratégique
- Terroir viticole
- Pôle de centralité
- Hameaux : Développement limité à la densification des espaces déjà urbanisés
- Secteurs de projet :
 - 1 - secteur du Pont
 - 2 - secteur les Verchères
 - 3 - secteur «en Joyans» (coeur de village)
 - 4 - secteur du terrain de sport de Vézizieu
- Secteur patrimonial
- Monument classé
- Mobilités douces à aménager
- Cône de vue majeur
- Espace paysager interstitiel à préserver

